

**STATEMENT DELIVERED ON BEHALF OF THE AFRICAN GROUP AT THE
113TH COUNCIL OF THE INTERNATIONAL ORGANISATION FOR
MIGRATION: AGENDA ITEM 12 - GENERAL DEBATE**

Thank you Chairperson,

I have the honour to deliver this statement on behalf of the African Group.

2. The Group congratulates His Excellency, Ambassador Lansana Gberie on his election as Chairperson of the Bureau and assures him of full support in the fulfilment of the mandate. The African Group also commends the former Chairperson for her leadership in guiding our work during her tenure.

3. The African Group commends IOM, particularly the Director-General, His Excellency, Mr. Antonio Vitorino and the entire leadership of the Organisation for their efforts. The Group further commends Member States for the collective resolve to increase the financial strength of IOM towards enhancing the efficiency of the Organisation, in fulfilment of the objectives of Global Compact for Safe, Orderly and Regular Migration.

Chairperson,

4. A number of global challenges including, but not limited to conflicts, inflation, climate change and several natural disasters have negatively impacted national infrastructures and economies, leading to movement of several nationals for improved livelihood. These challenges present existential difficulties and threats to the realisation of the objectives of the 2030 Sustainable Development Goals and the African Union Agenda 2063. While expressing concern on these challenges, the Group wishes to stress that, a holistic approach to

addressing the drivers of migration is pertinent to ensuring that human mobility is carried out in a safe, orderly and regular manner.

5. The Group acknowledges the expanding responsibility of IOM, given the complexities of migration across the world, and commends the Organisation for its efforts in establishing and sustaining partnerships with other humanitarian and development actors to address the subject of human mobility. Migration challenges should never be addressed in isolation and it is for this reason that the Group calls for improved collaboration as we work assiduously on sustainable solutions to realise the many benefits of migration to the global economy.

6. Migration is a time-honoured practice across regions. Decidedly so, human mobility will remain a continuum many centuries from today. In view of this, it has become pertinent to highlight that IOM, as the lead organisation on global migration, takes requisite measures to address the prevalent negative perception on migration across the world. Indeed, a number of African migrants have continued to experience racial profiling and discrimination, xenophobia, trafficking and other inhumane treatment, while seeking migration opportunities. It is therefore pertinent and most rational, for IOM to take necessary measures to ensure that rights of migrants are protected, in line with the aspirations of the Global Compact for Safe, Orderly and Regular Migration. In this regard, it is important for the IOM to partner with other organisations in promoting shock - responsive social protection mechanisms for vulnerable populations affected by forced migration.

Chairperson,

7. Consequent upon the agreement by Member States to increase the assessed contribution to the Organisation despite fragile economies, the African Group wishes to underscore that solutions proffered to address migration challenges must take due cognisance of local context in Africa. In this regard, the Group recalls the 7th Pan African Forum on Migration held in Rwanda in October, 2022 and reminds IOM of the need to align its programmes to regional perspectives and policies on the impact of climate change on migration and forced displacement and the protection needs of displaced persons.

8. In this regard Chairperson, the African Group urges the IOM to strengthen its collaboration with Member States in implementing the resolutions of the recently concluded COP27 held in Egypt, in addressing issues related to climate change and mitigating its effects. Other areas of importance and interest to Africa include data and research gaps on climate change and human mobility; accountability, adaptation as well as resilience on climate-induced migration.

9. Finally, Chairperson, the African Group extends its warm welcome and congratulations to Barbados as the new member of IOM. The Group assures the Organisation of its continued support in meeting the increasing needs of migrants globally.

I thank you.

TRADUCTION NON OFFICIELLE

PROJET DE DECLARATION PRONONCE AU NOM DU GROUPE AFRICAIN LORS DU 113EME CONSEIL DE L'ORGANISATION INTERNATIONALE POUR LES MIGRATIONS : POINT 12 DE L'ORDRE DU JOUR - DEBAT GENERAL

Merci Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de prononcer cette déclaration au nom du Groupe africain.

2. Le Groupe félicite Son Excellence l'Ambassadeur Lansana Gberie pour son élection à la présidence du Bureau et l'assure de son plein soutien dans l'accomplissement de son mandat. Le Groupe africain félicite également l'ancienne Présidente pour son leadership dans l'orientation de nos travaux pendant son mandat.

3. Le Groupe africain félicite l'OIM, en particulier le Directeur général, Son Excellence, M. Antonio Vitorino et l'ensemble de la direction de l'Organisation pour leurs efforts. Le Groupe félicite en outre les États Membres pour leur détermination collective à accroître la solidité financière de l'OIM afin d'améliorer l'efficacité de l'Organisation dans la réalisation des objectifs du Pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières.

Monsieur le Président,

4. Un certain nombre de défis mondiaux, y compris, mais sans s'y limiter, les conflits, l'inflation, le changement climatique et plusieurs

catastrophes naturelles ont eu un impact négatif sur les infrastructures et les économies nationales, entraînant le déplacement de plusieurs ressortissants pour améliorer leurs moyens de subsistance. Ces défis présentent des difficultés existentielles et des menaces pour la réalisation des objectifs des objectifs de développement durable à l'horizon 2030 et de l'Agenda 2063 de l'Union africaine. Tout en exprimant sa préoccupation face à ces défis, le Groupe souhaite souligner qu'une approche holistique pour lutter contre les moteurs de la migration est pertinentes pour garantir que la mobilité humaine s'effectue de manière sûre, ordonnée et régulière.

5. Le Groupe reconnaît la responsabilité croissante de l'OIM, compte tenu de la complexité des migrations dans le monde, et félicite l'Organisation pour ses efforts visant à établir et à maintenir des partenariats avec d'autres acteurs humanitaires et de développement pour aborder le sujet de la mobilité humaine. Les défis de la migration ne doivent jamais être abordés isolément et c'est pour cette raison que le Groupe appelle à une meilleure collaboration alors que nous travaillons assidûment sur des solutions durables pour réaliser les nombreux avantages concrétiser les nombreux bénéfices des de la migrations pour l'économie mondiale.

6. La migration est une pratique séculaire dans toutes les régions. Décidément, la mobilité humaine restera un continuum de plusieurs siècles à partir d'aujourd'hui. Compte tenu de cela, il est devenu pertinent de souligner que l'OIM, en tant qu'organisation chef de file en matière de migration mondiale, prend les mesures nécessaires pour remédier à la perception négative répandue sur la migration à travers le monde. En effet, un certain nombre de migrants africains ont continué à subir le profilage racial et la discrimination, la

xénophobie, la traite et d'autres traitements inhumains, tout en recherchant des opportunités de migration. Il est donc pertinent et très rationnel que l'OIM prenne les mesures nécessaires pour garantir la protection des droits des migrants, conformément aux aspirations du Pacte mondial pour une migration sûre, ordonnée et régulière. À cet égard, il est important que l'OIM s'associe à d'autres organisations pour promouvoir des mécanismes de protection sociale réactifs aux chocs pour les populations vulnérables touchées par la migration forcée.

Monsieur le Président,

7. Suite à l'accord des États Membres d'augmenter la contribution statutaire à l'Organisation malgré la fragilité des économies, le Groupe africain souhaite souligner que les solutions proposées pour relever les défis de la migration doivent tenir dûment compte du contexte local en Afrique. À cet égard, le Groupe rappelle le 7e Forum panafricain sur la migration qui s'est tenu au Rwanda en octobre 2022 et rappelle à l'OIM la nécessité d'aligner ses programmes sur les perspectives et politiques régionales concernant l'impact du changement climatique sur la migration et le déplacement forcé et les besoins en la protection besoins des personnes déplacées.

8. À cet égard, Monsieur le Président, le Groupe africain souhaite exhorter l'OIM à renforcer sa collaboration avec les États membres dans la mise en œuvre des résolutions de la COP27 qui vient de s'achever en Égypte pour aborder les questions liées au changement climatique et atténuer ses effets. D'autres domaines d'importance et d'intérêt pour l'Afrique comprennent les lacunes en matière de

données et de recherche sur le changement climatique et la mobilité humaine ; responsabilisation, adaptation et résilience face à la migration induite par le climat.

9. Enfin, Monsieur le Président, le Groupe africain souhaite chaleureusement la bienvenue et félicite la Barbade en tant que nouveau membre de l'OIM et assure l'Organisation de son soutien continu pour répondre aux besoins croissants des migrants dans le monde.

Je vous remercie.